



Sommaire

- > « L'École agit ! Pour le développement durable » :
présentation
- > L'Éducation nationale s'engage dans
le développement durable
- > Comment participer à « L'École agit !
Pour le développement durable » ?
- > Les thèmes de l'appel à projets pour 2008-2009
- > Ressources pédagogiques pour l'éducation
au développement durable
- > Membres du comité national de « L'École agit !
Pour le développement durable »
- > Les dix-neuf écoles et établissements du second degré
lauréats de l'année scolaire 2007-2008
- > Présentation des projets



“L'École agit ! Pour le développement durable” Présentation

Genèse de l'opération.

- > En novembre 2007, Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale a lancé « L'École agit ! Le Grenelle Environnement à l'École ! », en compagnie de Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de Nicolas Vanier, parrain de l'opération.
- > Comme le montrent ces patronages, cette opération fait converger les conclusions du Grenelle de l'Environnement vers l'éducation au développement durable en œuvre dans les établissements scolaires.
- > « L'École Agit ! » est un appel à projets en direction des écoles, des collèges et des lycées prêts à s'engager concrètement dans le développement durable. Dans cette perspective, www.lecoleagit.fr a été construit comme support d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques.
- > Pour l'année scolaire 2007-2008, 284 établissements scolaires ont participé à « L'École agit ! » soit 158 collèges, 110 lycées (dont 21 professionnels) et 28 écoles. 19 projets ont été distingués par le comité national le 19 juin dernier.

“L'École agit ! Pour le développement durable”, année scolaire 2008-2009.

- > Afin de soutenir l'engagement de la communauté éducative en faveur du développement durable, Xavier Darcos, reconduit, le 8 octobre 2008, le dispositif, en présence des lauréats de l'année précédente, du comité national et des coordonnateurs académiques de l'éducation au développement durable.
- > L'édition 2008-2009 propose, aux écoles et aux établissements scolaires du second degré, de construire de nouveaux projets autour de thématiques renouvelées. L'opération permet aussi d'identifier et de valoriser des projets déjà en cours sur ce thème au sein d'écoles et d'établissements invités, s'ils le désirent, à rejoindre le dispositif.
- > Cette année, Claudie Haigueré a accepté de parrainer cette deuxième édition de l'opération, aux côtés de Nicolas Vanier.



L'Éducation nationale s'engage dans le développement durable

Le contexte historique et éducatif

- > Le développement durable est un concept progressivement construit depuis les années 1970 et qui a été précisé par les travaux de la commission Brundtland en 1987. Il s'agit d'un « développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ». Cette démarche ambitieuse, « soutenable », pose de multiples questions : accès et utilisation des ressources naturelles, pratiques économiques, habitudes sociales, etc.
- > Depuis 2004, le ministère de l'Éducation nationale installe le développement durable au cœur même de son fonctionnement. Il intervient dans les programmes d'enseignement, dans les formations des enseignants de plus en plus sensibilisés à ces questions. Il détermine aussi la vie des établissements dans leur fonctionnement concret et matériel.

L'éducation au développement durable

- > L'éducation au développement durable prépare les futurs citoyens à de nouvelles formes de responsabilité. Cette stratégie s'appuie sur des dispositifs pédagogiques disciplinaires comme pluridisciplinaires, les actions éducatives, les projets d'écoles et d'établissements.
- > « L'École agit ! » soutient, depuis sa création, la dynamique du développement durable par la valorisation de projets concrets. Son principal enjeu est celui de l'appropriation, par la communauté éducative, d'outils et de concepts utiles pour comprendre les défis de la globalisation, les inégalités de développements économiques et sociaux mais aussi et surtout l'impact du fonctionnement des sociétés humaines sur l'environnement naturel.



Comment participer à « l'École agit ! Pour le développement durable » ?

Les critères d'un projet « l'École agit ! »

- > L'appel à projets s'adresse aux écoles, aux collèges et lycées, généraux techniques et professionnels, via www.lecoleagit.fr.
- > Ce projet d'éducation au développement durable doit être construit en intégrant, à travers une démarche interdisciplinaire, le fonctionnement quotidien de l'établissement. Il peut aussi envisager, le cas échéant, des actions de partenariat avec l'extérieur.
- > Les écoles et les établissements pourront présenter deux types de projets :
 - Un projet initié au cours de l'année scolaire 2008-2009.
 - Un projet déjà en œuvre mais éligible à « l'École agit ! » par ses caractéristiques.
- > Les partenaires peuvent être des associations agréées, des collectivités territoriales, des entreprises, des fondations d'entreprise, des services déconcentrés de l'État ou des établissements publics...

Les étapes de l'appel à projet :

1. L'engagement des écoles et des établissements volontaires.

- > Les écoles et les établissements volontaires élaborent un projet, soit en reprenant une des thématiques proposées, soit en les croisant.
- > Ils s'inscrivent sur le site www.lecoleagit.fr à partir du 9 octobre 2008.
- > Quand le projet est finalisé, celui-ci est déposé avant le 30 mars 2009 sur le site www.lecoleagit.fr.
- > Les établissements engagés peuvent, à tout moment, pour tout motif, contacter le coordonnateur pour l'éducation au développement durable de leur académie (ses coordonnées figurent sur le site de « l'École agit ! »).

2. Sélection et valorisation des projets au niveau académique.

- > www.lecoleagit.fr affichera la totalité des projets déposés au cours de l'année scolaire sous un classement académique.
- > Chaque comité académique de l'éducation au développement durable désignera, à partir du 30 mars 2009, sous un délai de quinze jours, les projets les plus innovants.
- > Les projets sélectionnés par le comité académique seront ensuite transmis à la direction générale de l'enseignement scolaire, à Jean-Michel Valantin jean-michel.valantin@education.gouv.fr et à Fabien Métayer fabien.metayer@education.gouv.fr
- > Le comité national, saisi des projets académiques, dans cette première phase, accompagnera leur mise en œuvre et valorisera ces expériences, notamment auprès des médias.

3. Sélection des projets par le comité national

- > Xavier Darcos, a sollicité une trentaine de personnalités, spécialistes du développement durable, afin qu'ils animent le comité national présidé par l'explorateur Nicolas Vanier.
- > Ces membres*, issus d'horizons différents, symbolisent la richesse du concept de développement durable : scientifiques, chercheurs, personnalités de la société civile, représentants du ministère de l'Éducation nationale, élus, représentants associatifs, institutionnels...
- > Après avoir réceptionné les projets académiques remarquables, le comité national retiendra, parmi ceux-ci, les projets les plus innovants, notamment au titre de leur pertinence pédagogique et l'originalité de leur mise en pratique.
- > En juin 2009, aboutissement ultime de l'opération, le comité procédera à la désignation des lauréats de la 2^e édition de « l'École agit ! ».

Les lauréats de « l'École agit ! ».

- > Valorisée par le ministère de l'Éducation nationale, l'action des lauréats (élèves et établissements) fera l'objet d'une publication sur le site www.ecoleagit.fr. Ces démarches représenteront autant de bonnes pratiques diffusées auprès des académies et des établissements.

* Liste des personnalités page 11



Les thèmes de l'appel à projets pour 2008-2009

Montagne, océan, ville ou campagne, préserver les espaces et les territoires

- > Ces espaces, particulièrement sensibles aux évolutions économiques, sociales et environnementales, voient à court terme leur préservation menacée. « L'École agit ! » propose aux élèves, sous la conduite de leurs enseignants, d'aborder cette thématique selon quatre voies possibles.

1. La montagne et le développement durable

- > Le développement économique et social des territoires montagnards est particulièrement sensible aux évolutions environnementales tel le changement climatique ou les menaces sur la biodiversité.
- > Appel à projets : sous la conduite des enseignants, les élèves sont donc invités à réfléchir et à proposer des projets permettant de conjuguer la diversité des écosystèmes, la préservation des paysages, la richesse du patrimoine culturel, l'attractivité économique et touristique.

2. L'océan, les littoraux et le développement durable

- > Les océans recouvrent environ 70 % de la surface du globe tandis que près de 20 % de la population mondiale vit le long des littoraux.
- > Dans le milieu maritime, les questions liées à la préservation de la biodiversité croisent celles de la gestion durable des ressources. La hausse du niveau des océans, la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes ou celle des pollutions maritimes interrogent les acteurs sociaux et politiques.
- > Sur ces territoires, les problématiques sociales et environnementales liées à la pêche, l'agriculture, l'industrie, les transports ou le tourisme sont à mettre en perspective avec les stratégies du développement durable.
- > Appel à projets : la communauté éducative est ainsi invitée à formuler des projets permettant de conjuguer les enjeux d'un développement durable communs aux océans et aux littoraux.

3. La ville et le développement durable

- > Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans un espace urbain. Devant le développement continu de la ville, convergent vers celle-ci de multiples questions sur l'alimentation, la santé, les transports.
- > Appel à projets : les élèves sont invités à réfléchir et à proposer des projets qui prévoient des démarches de développement durable dans un cadre urbain, en choisissant des approches permettant de relier entre elles les questions environnementales, sociales et économiques.

4. La ruralité et le développement durable

- > Le monde rural est directement concerné par la préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources en eau.
- > Les campagnes connaissent aujourd'hui de grandes mutations, en Europe comme dans le reste du monde. Selon le degré de développement des régions, ces évolutions s'accompagnent d'importantes disparités économiques et sociales.
- > La prise en compte de ces problématiques amène à élaborer de nouvelles stratégies de développement, comme la gestion durable des forêts et des espèces, tout en respectant les particularités locales.
- > Appel à projets : sous la conduite de leurs enseignants, les élèves sont invités à réfléchir et à proposer des projets qui envisagent le développement durable en milieu rural.

Les écotechnologies au service d'une école qui agit

- > Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont un outil de partage et de diffusion de la connaissance. Elles permettent aussi l'émergence de nouvelles formes de solidarité. En outre, si leur utilisation possède un impact limité sur l'environnement, elle permet aussi d'imaginer de nouvelles solutions aux problèmes contemporains.
- > Habitat, transport, énergie, consommation, aménagement du territoire, éducation, formation, information ou dématérialisation de l'économie, le numérique et les écotechnologies jouent désormais un rôle central dans le développement durable.
- > Appel à projets : sous la conduite de leurs enseignants, les élèves sont invités à réfléchir et à proposer des projets et des actions innovantes pour renforcer le développement durable en rapport avec ces technologies.

L'établissement exemplaire

- > Les écoles et les établissements du second degré sont le lieu de travail et le lieu de vie où le développement durable peut être concrètement mis en œuvre. Lorsqu'il entre en démarche globale de développement durable, l'établissement scolaire constitue l'unité privilégiée de cette stratégie.

- > Appel à projets : gestion de l'énergie, de l'eau, du papier, des déchets, relations avec l'environnement global, etc. : autant d'actions qui peuvent et doivent nécessairement s'accompagner de démarches pédagogiques innovantes et civiques animées par les élèves et les enseignants.

L'École agit pour une santé durable

- > De multiples facteurs environnementaux provoquent des effets directs sur la santé humaine. De nouveaux risques émergent...
- > Ainsi, le développement de certaines pathologies est directement lié à des formes nouvelles de pollution (qualité de l'air, de l'eau...), à des changements environnementaux (variation climatique, biodiversité...) ou à des nuisances (bruit, insalubrité...).
- > En outre, on assiste à l'apparition de comportements « à risques » qui entraînent une mise en danger individuelle ou collective, liée à des pratiques déséquilibrées, nutritionnelles, sanitaires ou addictives.
- > Appel à projets : ces risques justifient la mise en œuvre de démarches responsables ainsi que la définition d'outils de prévention. L'éducation à la santé et l'éducation au développement durable, étroitement liées, constituent un terrain particulièrement riche pour expérimenter des projets éducatifs.

L'image au service de l'écodéveloppement

- > Le 21^e siècle se caractérise par la prolifération des images de toutes natures comme la multiplication des supports médiatiques et numériques.
- > L'émergence de ces univers virtuels justifie le développement d'une approche active voire un traitement critique des images de la part des élèves.
- > Appel à projets : dans ce cadre, la communauté éducative peut élaborer des projets d'éducation fondés sur l'utilisation d'images expertisées et validées qui représentent autant de ressources pédagogiques pour l'éducation au développement durable.

L'École agit pour de nouvelles pratiques solidaires

- > Le développement durable peut être confronté à la pauvreté, la précarité, l'exclusion. Ces déséquilibres sociaux, économiques, énergétiques sont devenus des enjeux qui appellent à de nouvelles pratiques de solidarité aussi bien locales qu'internationales.
- > Celles-ci invitent à adopter un nouveau civisme. Ainsi, l'essor du commerce équitable ou le développement d'un tourisme éthique sont autant de manifestations qui souhaitent construire de nouvelles formes d'échanges respectueuses de l'environnement ou de la diversité culturelle.
- > Appel à projets : la communauté éducative est invitée à proposer des projets d'établissement susceptibles de prendre en compte ces nouvelles pratiques solidaires et responsables.



Ressources pédagogiques pour l'éducation au développement durable

- > L'éducation au développement durable est un élément essentiel de la formation du citoyen au 21^e siècle.
- > Pour maîtriser ces enjeux, il est impératif que l'élève appréhende au mieux la complexité du monde dans lequel il vit. Pour atteindre cet objectif, l'accès à des ressources pédagogiques pertinentes représente un levier essentiel.
- > www.lecoleagit.fr a été spécifiquement conçu comme un support d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques pour les communautés éducatives, les élèves, les familles, les partenaires.
- > S'il a vocation à s'enrichir tout au long de l'opération, ce site peut aussi être complété par d'autres ressources :

www.education.gouv.fr ;

www.eduscol.education.fr ;

www.cndp.fr.

www.crdp.ac-amiens.fr/edd2/



Membres du Comité national de « L'École agit ! Pour un développement durable »

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale a nommé un comité national composé de personnalités spécialistes du développement durable.

Parrain : Nicolas VANIER, explorateur, cinéaste.

Marraine : Claudie HAIGNERE, conseiller auprès du directeur général de l'Agence spatiale européenne, ancien ministre.

- > **Robert BARBAULT**, professeur des universités, Muséum d'histoire naturelle.
- > **Patrick BLANC**, botaniste, CNRS.
- > **Christian de BOISSIEU**, président du Conseil d'analyse économique.
- > **Gérard BONHOURE**, inspecteur général de l'Éducation nationale.
- > **Jean-Pierre CLAMADIEU**, président du groupe RHODIA et président de la commission au développement durable du MEDEF.
- > **Evelyne DHELIAT**, présentatrice de télévision.
- > **Patrick DION**, directeur général du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).
- > **Olivier GASSELIN**, rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.
- > **Jean-Claude GAZEAU**, président de la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES).
- > **Sébastien GENEST**, président de France nature environnement.
- > **Jane GOODALL**, présidente de l'Institut Jane GOODALL.
- > **Jamy GOURMAUD**, journaliste et présentateur TV.
- > **Michel HAGNERELLE**, inspecteur général de l'Éducation nationale.
- > **Antoine HERTH**, député du Bas-Rhin
- > **Chantal JOUANNO**, présidente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- > **Serge LEPeltier**, maire de Bourges, ancien ministre de l'Écologie et du Développement durable.
- > **Valérie MASSON-DELMOTTE**, climatologue, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- > **Jean-Louis NEMBRINI**, directeur général de l'enseignement scolaire.
- > **Erik ORSENNA**, écrivain, membre de l'Académie française.
- > **Michèle PAPPALARDO**, commissaire générale au développement durable.
- > **Pascal PICQ**, paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France.
- > **Michel RICARD**, président du Conseil national du développement durable (CNDD).
- > **Jacques ROUGERIE**, architecte.



Les 19 écoles et établissements du second degré lauréats de l'année scolaire 2007-2008.

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, 284 établissements se sont impliqués dans « l'École agit ! ». 158 collèges, 110 lycées (dont 21 professionnels) et 28 écoles y ont participé. 19 projets ont été sélectionnés par le comité national le 19 juin dernier.

- > Collège Alain-Savary d'Istres (13), académie d'Aix-Marseille.
- > Collège Ruisseau de Montcornet (02), académie d'Amiens.
- > Lycée Marcel-Gambier de Lisieux (14) académie de Caen.
- > Collège La Ponétie d'Aurillac(15), académie de Clermont-Ferrand.
- > Collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines (71), Académie de Dijon.
- > Collège de Varens de Passy (74), académie de Grenoble.
- > Lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys (77), académie de Créteil.
- > Lycée professionnel Augustin-Arron de Baie-Mahault (97), académie de la Guadeloupe.
- > Lycée Leconte-de-Lisle de Saint-Denis (97), académie de la Réunion.
- > École du Vieux moulin d'Ames (62), académie de Lille.
- > Lycée hôtelier de Saint-Chamond (42), académie de Lyon.
- > Collège Françoise-Giroud de Vendres (34), académie de Montpellier.
- > Lycée Notre-Dame d'Ussel (19), académie de Limoges.
- > Lycée Alexis-de-Tocqueville de Grasse (06), académie de Nice.
- > Collège Michel-Chasles d'Épernon (28), académie d'Orléans-Tours.
- > Collège Louis-Pasteur de Morée (41), académie d'Orléans-Tours.
- > Rencontre européenne de lycéens sur le développement durable (51), académie de Reims.
- > Collège du Querpon (35), académie de Rennes.
- > Cité scolaire collège-lycée Guy-de-Maupassant de Fécamp (76), académie de Rouen.

Collège Alain-Savary d'Istres, académie d'Aix-Marseille

Enjeu : Sensibilisation des élèves à l'importance de l'environnement pour leur alimentation.

Descriptif de l'action : Projet de classe initié en 2006-2007 : entretien sur 120^m² d'un jardin potager et floral en bordure de la cour centrale du collège. Initiation à la culture biologique, fabrication d'une miniserre et d'un composteur, travaux pédagogiques et interdisciplinaires.

Implication des élèves : Plusieurs classes de 6^e et de 4^e, accompagnées par des élèves de CM2 et des enfants de la halte-garderie locale dans le cadre de mini-événements et d'un travail sur l'alimentation.

Objectifs : Instaurer une continuité pédagogique et sensible de la maternelle au collège sur ces questions.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Lettres, langues, sciences de la vie et de la Terre, paysagistes, cantine.

Partenariat : Maison pour tous, Maison de la danse, associations.

Collège Ruisseau de Montcornet, académie d'Amiens

Enjeu : Préservation de la biodiversité.

Descriptif de l'action : Par une démarche interdisciplinaire, le collège s'attache à éduquer de futurs écocitoyens par un projet de réhabilitation de la biodiversité en milieu humide, dans une zone en cours de réhabilitation, en bordure de rivière.

Implication des élèves : Un groupe d'élèves de 6^e et de 5^e volontaires, associés au CM2 du pôle scolaire.

Objectif : Associer le collège à la réhabilitation d'une bordure de rivière afin d'en rétablir la biodiversité.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Sciences de la vie et de la Terre, sciences physiques, documentation, technologie, atelier scientifique développement durable.

Partenariat : Commune de Montcornet, Association pour le développement de la recherche et de l'enseignement sur l'environnement (ADREE), Naturagora, Fédération des chasseurs de l'Aisne, le CPIE de l'Aisne, le pays de Thiérache, la communauté de communes, les portes de la Thiérache.

Lycée Marcel-Gambier de Lisieux, académie de Caen

Enjeu : Lutte contre le réchauffement climatique.

Descriptif de l'action : Actions collectives visant à réduire l'usage du papier et à le recycler, à faire du lycée un producteur d'énergie photovoltaïque, dans le cadre d'une démarche de labellisation "Éco-École".

Implication des élèves : Une classe de seconde.

Objectifs : Étude de faisabilité sur l'équipement de l'établissement en panneaux photovoltaïques, tri sélectif pour recyclage, diminution de la consommation de papier et de la consommation d'eau et d'énergie.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Éducation civique, juridique et sociale, sciences économiques et sociales, histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre.

Partenariat : EDF, ADEME, Conseil régional.

Collège La Ponétie d'Aurillac, académie de Clermont-Ferrand

Enjeux : Préservation de la biodiversité locale et développement économique local.

Descriptif de l'action : Les élèves élaborent des plaquettes de présentation et de détermination d'espèces locales (faune et flore) et appréhendent les enjeux de l'ouverture des Gorges de la Jordanne.

Implication des élèves : 30 élèves de 5^e dans le cadre des itinéraires de découverte (IDD).

Objectifs : Valorisation du patrimoine naturel local.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE).

Partenariat : Association des gorges de la Jordanne, le conseil général des jeunes, le lycée Jean-Monnet secteur industriel et le centre permanent d'initiatives pour l'environnement.

Collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines, académie de Dijon

Enjeu : Gouvernance et développement durable.

Descriptif de l'action : Ce projet, démarré en septembre 2006, vise à mobiliser les élèves pour une meilleure prise en compte concrète des enjeux du développement durable au quotidien, afin d'acquérir des comportements écoresponsables.

Implication des élèves : Classes de 5^e et de 4^e en itinéraire de découverte.

Objectifs : Laboratoire de nouvelles pratiques éducatives pour sensibiliser les élèves aux thèmes du développement durable, par le biais d'actions disciplinaires, de projets transdisciplinaires ainsi qu'à travers des moments de mobilisation interne, alliant interventions de partenaires locaux et opérations d'envergure nationale.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Français, sciences de la vie et de la Terre, travaux interclasses, agents.

Partenariat : Alterbourgogne, l'université de Bourgogne et la mairie de Montceau.

Collège de Varens de Passy, académie de Grenoble

Enjeux : Gouvernance environnementale.

Descriptif de l'action : Créer une exposition permanente regroupant les travaux réalisés dans le collège touchant à l'environnement. Cette exposition aura comme noyau central un chalet écologique.

Implication des élèves : 40 élèves de 5^e et 40 élèves de 4^e en itinéraire de découverte et classe de SEGPA.

Objectifs : Créer une exposition permanente regroupant les différents travaux touchant à l'environnement et à la solidarité internationale dans le collège.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Itinéraire de découverte.

Partenariat : Municipalité de Téra au Niger.

Lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys, académie de Créteil

Enjeu : Préservation des ressources énergétiques.

Descriptif de l'action : Sensibiliser les usagers du lycée à l'écocitoyenneté, former aux techniques d'éco-énergie, réaliser des brochures et des vitrines de démonstration, fabriquer un système autonome d'arrosage et concevoir une maison écocitoyenne.

Implication des élèves : secondes générales, 1^{ères} et terminales ES, SI, et SVT, bac professionnel électrotechnique, énergie et équipements communicants, communauté de vie lycéenne.

Objectifs : Sensibilisation citoyenne aux questions d'énergie, qualification professionnelle et structuration des savoirs pour promouvoir la mise en place de procédures à économie d'énergie, réalisation de procédés et campagne de promotion.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Génie mécanique construction, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales et génie électrique.

Partenariat : ADEME, le conseil régional et le GRETA de Seine-et-Marne.

Lycée professionnel Augustin-Arron de Baie-Mahault, académie de la Guadeloupe

Enjeu : Gouvernance et développement durable.

Descriptif de l'action : Ce projet, axé particulièrement sur la maîtrise de l'énergie et des déchets, permettra à l'établissement de développer une démarche de développement durable impliquant la communauté éducative.

Implication des élèves : Élèves volontaires.

Objectifs : Acquisition des connaissances et des compétences sur les questions d'environnement. Adoption d'un comportement écoresponsable, développement du tri et du recyclage des déchets, économie d'énergie et création d'un fonds documentaire sur le développement durable.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Documentaliste, gestionnaire, sciences physiques et technologie.

Partenariat : ADEME Guadeloupe, la déchetterie de Petit-Pérou et l'usine Bagasse Charbon.

Lycée Leconte-de-Lisle de Saint-Denis, académie de la Réunion

Enjeu : Protection de la biodiversité végétale.

Descriptif de l'action : Rénovation du lycée : des élèves de 1^{ère} S, 2 enseignants, ont pris en charge la « végétalisation » (en lien avec un architecte) pour choisir des plantes endémiques de la Réunion.

Implication des élèves : Des élèves de 1^{ère}, des internes et des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles.

Objectif : « Végétaliser » le forum de l'établissement afin de concilier la revivification de la biodiversité et la cohésion sociale du lycée.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Des enseignants, des personnels d'encadrement et des élèves.

Partenariat : Le Conseil régional et le centre permanent d'initiative pour l'environnement (Conservatoire botanique national des Mascariens).

École du Vieux-moulin d'Ames, académie de Lille

Enjeux : Préserver les ressources naturelles.

Descriptif de l'action : Les élèves de CM2 apprennent à connaître l'eau sous toutes ses facettes. Ils comprennent l'importance vitale qu'elle revêt et deviennent par conséquent sensibles à sa protection.

Implication des élèves : Classe de CM2.

Objectifs : Connaître l'eau pour mieux la préserver.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Lettres, mathématiques, géographie, éducation civique, éducation artistique, technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE).

Partenariat : Le Centre permanent d'initiative pour l'environnement du Val-d'Authie, la communauté d'Artois-Lys et la mairie.

Lycée hôtelier de Saint-Chamond, académie de Lyon

Enjeu : Alimentation et développement durable.

Descriptif de l'action : Établir un lien direct avec la formation dispensée aux élèves en abordant la consommation écoresponsable et les circuits courts.

Implication des élèves : Implication de tous les élèves et de tous les personnels du lycée.

Objectifs : Sensibiliser aux effets de l'alimentation sur la santé ; étudier les effets environnementaux des modes de production agricoles ; diagnostic de la politique d'achat du lycée ; innovation au niveau de ces pratiques.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Le comité de pilotage a fédéré les élèves, les enseignants (les professeurs de cuisine), les responsables du self, l'administration (le service gestionnaire), l'infirmière, autour de ce projet.

Collège Françoise-Giroud de Vendres, académie de Montpellier

Enjeu : Diminution des rejets de gaz à effet de serre.

Descriptif de l'action : Les élèves de 4^e ont réalisé un projet qui propose la création de pistes cyclables autour de leur établissement pour promouvoir les déplacements non polluants dans le cadre du développement durable.

Implication des élèves : Élèves vélocipédistes.

Objectifs : Prévention des maladies cardio-vasculaires et de l'obésité infantile ; réduction des usages de la voiture et déplacements sécurisés des élèves ; développement de la convivialité entre élèves sur le chemin du collège ; baisse du nombre d'accidents voitures-vélos ; économie de carburant.

Partenariat : Conseil régional qui a entamé un schéma régional de voies vertes, conseil général de l'Hérault et son plan départemental cyclable, les communautés de communes et les communes.

Lycée Notre-Dame d'Ussel, académie de Limoges

Enjeux : Encourager les lycéens à adopter un mode de consommation responsable et à devenir des éco-citoyens.

Descriptif de l'action : La mode vestimentaire est conciliée au développement durable par une action solidaire.

Implication des élèves : Ensemble des classes. L'agenda 21 du lycée existe depuis 2005. Tous les ans un plan d'action est élaboré, réalisé et évalué. Réunie en ECJS, l'assemblée des élèves a voté pour l'élection de ce projet au Grenelle de l'environnement.

Objectifs : Sensibiliser les lycéens aux préoccupations actuelles quant au devenir de notre planète ; développer des valeurs d'écocitoyenneté et d'entraide ; créer du lien en associant le lycée général, le lycée professionnel, et l'ensemble de la communauté éducative à la réalisation d'actions très concrètes dont un travail sur l'année sur la récupération de vêtements et sur le bénévolat ; responsabiliser les lycéens en leur donnant l'opportunité d'agir.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Réalisation d'un travail conjoint entre les lycéens de 1^{ère} et de bac professionnel.

Partenariat : Le Secours catholique, le centre socioculturel, le conseil régional et la municipalité.

Lycée Alexis-de-Tocqueville de Grasse, académie de Nice

Enjeu : Gouvernance environnementale.

Descriptif de l'action : Octroi d'une lettre de A à F, à l'instar de ce qui est réalisé pour l'électroménager, visant à mesurer les efforts et les réalisations environnementales des lycées.

Implication des élèves : Membres du club de développement durable du lycée ; élèves volontaires.

Objectifs : Mise au point d'un "label vert" (établissement éco-exemplaire).

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Mathématiques, sciences physiques, intendance.

Partenariat : Attente de réponse de l'ADEME.

Collège Michel-Chasles d'Épernon, académie d'Orléans-Tours

Enjeux : Préservation de la biodiversité et des ressources en eau et en énergie.

Descriptif de l'action : Le collège développe une politique environnementale. Il souhaite promouvoir cet aspect auprès des jeunes et de leur famille. L'établissement s'est doté d'éco-délégués (2004), d'une charte de l'environnement (2005), d'un Agenda 21 scolaire (2007) et a intégré le réseau UNESCO (2008). En outre, ce collège a signé divers partenariats avec la municipalité, des associations, des entreprises afin de mobiliser l'ensemble de la communauté aux enjeux environnementaux.

Implication des élèves : Écodélégués.

Objectifs : Travail sur la biodiversité, sur l'eau, sur l'énergie, sur les déchets, sur la santé et sur la coopération internationale.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Sciences de la vie et de la Terre, histoire-géographie, documentation, technologie avec le principal, des gestionnaires, des enseignants, des infirmières, des fédérations de parents d'élèves.

Partenariat : l'inspection d'académie, le conseil général, la mairie d'Épernon, l'espace Info-énergie, l'ADEME, des associations et l'UNESCO.

Collège Louis-Pasteur de Morée, académie d'Orléans-Tours

Enjeu : Préservation de la biodiversité.

Descriptif de l'action : Dans le cadre de la labellisation éco-école, le collège travaille sur le thème de l'alimentation (équilibre, goût, coût écologique).

Implication des élèves : Une classe de 6^e, deux classes de 5^e.

Objectifs : Réduire l'impact écologique dans les pratiques alimentaires.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Français, éducation physique et sportive, arts plastiques, mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, espagnol avec le principal de l'établissement.

Partenariat : Association éco-école, conseil général du Loir-et-Cher, fédération des œuvres laïques, ville de Vendôme, association Perche nature, éditions Les Mille univers, syndicat intercommunal, artisans du monde, maison de retraite de Morée et ferme bio Les Trois Buissons.

Rencontre européenne de lycéens : développement durable, académie de Reims

Enjeu : Gouvernance et développement durable.

Descriptif de l'action : Rencontre européenne à Troyes en mars 2008 des élèves élus au CAVL des académies de Reims, Nancy-Metz et Strasbourg, et de lycéens frontaliers de Sarre, Belgique, Luxembourg sur le thème de l'engagement citoyen en faveur du développement durable.

Implication des élèves : 15 élèves belges, 10 élèves allemands, 5 élèves luxembourgeois, 45 élèves français (élus des conseils académiques de la vie lycéenne des académies de Nancy-Metz, Strasbourg et Reims).

Objectifs : Mener une réflexion sur la nécessité de modifier les comportements en matière de préservation de l'environnement et de consommation ; mutualisation de ces réflexions et ces pratiques.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Débat sur la façon dont le développement durable s'inscrit dans les différents systèmes éducatifs.

Partenariat : Trois rectorats, l'association pour le développement des échanges et de la comparaison dans l'éducation, association Terre Humanisme, Mouvement pour les droits et le respect des générations futures, l'association des écocitoyens reimois, ADEME, Ligue de l'enseignement.

Collège du Querpon, académie de Rennes

Enjeu : Préservation de la biodiversité.

Descriptif de l'action : Missionner des élèves de 6^e dans la construction d'un plan d'aménagement paysager du collège et de l'espace public en proximité (un espace situé en bordure d'un étang : l'étang du Querpon) et mesurer l'impact de l'aménagement réalisé sur l'évolution de la biodiversité.

Implication des élèves : Implication des élèves de 6^e.

Objectifs : Sensibiliser les élèves à la diversité biologique de leur environnement proche en prenant en compte la dimension environnementale mais aussi sociale (convivialité) et économique (ressources touristiques durables). Implication du tissu social concerné par les marais du Querpon.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Documentation, mathématiques, histoire-géographie, arts plastiques, sciences de la vie et de la Terre avec l'équipe de vie scolaire et les agents d'entretien.

Partenariat : Conseil général d'Ille-et-Vilaine, communauté de communes de Maure de Bretagne, municipalité de Maure de Bretagne, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) avec des personnels enseignants et nonenseignants du collège.

Cité scolaire collège-lycée Guy-de-Maupassant de Fécamp, académie de Rouen

Enjeux : Climat, biodiversité, environnement, santé, économie et développement durable.

Descriptif de l'action : Les lycées Guy-de-Maupassant et René-Descartes de Fécamp se sont engagés à la rentrée 2005 dans une démarche d'E3D.

Implication des élèves : Ensemble des élèves de la cité scolaire par le biais des classes, de groupes spécialisés et d'écodélégués.

Objectifs : Opérer le passage à la basse consommation énergétique, meilleure gestion des fournitures, « végétalisation » des bâtiments, action de sensibilisation, rencontre avec agriculteurs impliqués dans le développement durable, installation d'une éolienne et de panneaux photovoltaïques, orientation "DD" relations école-entreprise, actions éco-citoyennes.

Co-disciplinarité / dimension inter-catégorielle : Documentation, sciences économiques et sociales, anglais, vie sociale et professionnelle, éducation physique et sportive, physique-chimie, éducation juridique et sociale, sciences de la vie et de la Terre avec des personnels de l'entretien et de la direction.

Partenariat : Rectorat, collectivités, entreprises et associations.